

OF 17.07.2025

## Un collectif pour « lutter contre l'isolement »

En France, l'isolement est un fléau qui touche toutes les générations. « **44 % des personnes de plus de 75 ans vivaient seules, dans ma ville, quand j'ai lancé Manou Partages** », explique Sophie Charteau, directrice de l'association depuis 2012 et habitante de Rezé. Il était donc important, pour elle, de créer un moyen de « **lutter contre l'isolement et tisser du lien entre les générations** ». Dans la commune de Saint-Brevin, « **il y a déjà des visites de courtoisies organisées**, constate Muriel Piffeteau, directrice des affaires culturelles et des services à la population à La Ville. **Mais il faudrait davantage de moyens financiers. Avec cet accord, c'est un coup d'accélérateur !** »

### Réunion publique prévue le 30 septembre

Mardi, la ville de Saint-Brevin signait, sous l'impulsion du CCAS, la création d'un Collectif engagé solidaire, avec l'apport de Manou Partages. « **Si le Centre communal d'action sociale reste l'acteur principal**, rassure l'adjointe au maire, Claudine Peyssy, responsable des affaires sociales, santé, habitat, **cet apport extérieur est précieux pour nous aider.** »

Dès le 18 août, Manou Partages souhaite ainsi débiter sa prise de contact avec les différents acteurs de la commune : associations, professionnels, institutionnels, habitants. « **L'idée est de pouvoir identifier et construire un primo collectif avant le 30 septembre** », confie Sophie Charteau. Date à laquelle est prévue une réunion publique. « **Elle est essentielle dans ce projet**, poursuit-elle. **Nous**



*La ville de Saint-Brevin et l'association Manou Partages ont signé, mardi, le lancement officiel d'un collectif engagé Solidaire à Saint-Brevin, pour lutter contre l'isolement.*

Photo: QUEST-FRANCE

**devons trouver de nouveaux bénévoles et des professionnels.** » Pour cela, différentes associations locales ont déjà été contactées. « **C'est par le bouche-à-oreille que nous allons recruter des gens** », estime la directrice de Manou Partages.

Au-delà de Saint-Brevin, « **le collectif se rendra dans les petits bourgs des alentours pour toucher le plus de monde** », promet-elle. Une initiative importante, donc, et qui demande le soutien des habitants.

E.C.

**Contact.** Tél. 02 40 82 35 00, ou par mail à [ccas@saint-brevin.fr](mailto:ccas@saint-brevin.fr). Manou Partages au 07 64 71 26 92, ou par mail à [contact@manou-partages.fr](mailto:contact@manou-partages.fr)

## Dernière minute

---

### Les collectes des bornes textiles interrompues

« Le Relais, opérateur en charge de la collecte des bornes textiles, suspend sa collecte sans préavis dans les six communes de la communauté de communes Sud Estuaire et pour une durée indéterminée suite à un conflit avec l'éco organisme dont il dépend. » En raison de la crise que traverse le Relais, Sud Estuaire invite

les habitants à ne pas déposer de sacs de vêtements ou de chaussures au pied des bornes. Elle encourage les habitants à les conserver à la maison en attendant la reprise des collectes. Les textiles, linges de maison, chaussures (TLC) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères, rappelle la collectivité.

PO 17.07.2025

## Les points de collecte « Relais » à l'arrêt

La communauté de communes Sud Estuaire (CCSE) informe de la suspension de la collecte des bornes dédiées au textile sur les six communes pour une durée indéterminée.

Précisant que « les filières de recyclage des textiles traversent une forte période de crise compte tenu de la baisse de qualité des produits mis sur le marché (issus du commerce fast fashion) et du développement croissant des gisements. Dans ce contexte compliqué, Le Relais Atlantique, opérateur en charge de vider les bornes textiles du territoire, est dans l'obligation d'interrompre toutes les collectes sans préavis et jusqu'à nouvel ordre ».

En attendant, la CCSE préconise de « ne pas déposer de sacs au pied des bornes »



Le Relais Atlantique stoppe la collecte des textiles usagés pour une durée indéterminée. Les bornes ne doivent donc plus être utilisées.

Photo Presse Océan

(dépôt passible de 1 500 € d'amende avec confiscation du véhicule utilisé), « de conserver vos textiles chez vous en attendant une reprise de la collecte » et de ne pas jeter les

textiles « avec les ordures ménagères ou en déchèterie car leur enfouissement est interdit ».

Et invite à prolonger la durée de vie des textiles usagés par

la réparation, le réemploi, le don ou la vente.

Plus d'infos sur : [www.cc-sudestuaire.fr](http://www.cc-sudestuaire.fr).

## Un véhicule pour sécuriser les travaux de voirie



*Le véhicule de la société Geofit pour une meilleure cartographie des risques*

PHOTO : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Depuis mardi, un véhicule de la société Geofit, équipé de capteurs de haute précision, circulera dans la communauté de communes Sud Estuaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan de corps de rue simplifié (PCRS Vecteur), piloté par les opérateurs publics Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44) et Atlantic'eau.

Le véhicule interviendra dans certaines zones urbanisées, avec un système embarqué combinant capteurs laser, GPS différentiel et caméras 360°, afin de produire une cartographie technique très précise de l'espace public.

La voiture circule à Frossay, Saint-Viaud et Paimboeuf du 15 au 18 juillet. À Corsept et Saint-Père-en-Retz, du 4 au 8 août et du 11 au 14 août. Il passera enfin à Saint-Bre-

vin-les-Pins à la rentrée.

L'objectif de l'opération est de renforcer la sécurité des travaux dans l'espace public. Les données issues de ce relevé viendront enrichir le PCRS Vecteur, un fonds de plan de référence utilisé par les entreprises de travaux et les exploitants de réseaux publics ou privés (eau, électricité, télécommunications, etc.). Cette cartographie permet une meilleure anticipation des risques lors des interventions, en particulier dans les secteurs denses, où les réseaux sont nombreux et souvent enterrés.

Le respect de la vie privée est préservé, les plaques d'immatriculation, les visages qui pourraient être photographiés seront obligatoirement floutés.

## Les commerçants fêtent les vainqueurs de la tombola



*L'association des commerçants brévinois a procédé à la remise des bons d'achat gagnés à l'occasion de la tombola des fêtes des Mères et des pères qu'elle avait organisé. Les gagnants ont été tirés au sort le 24 juin, et leurs bons d'achat de 100 €, à dépenser chez les commerçants adhérents de leurs choix, ont été remis aux trente gagnants, le 11 juillet.*

| PHOTO : OUEST-FRANCE

PO 17.07.2025

## L'exposition des Peinturies de Jade



Photo Ville de Saint-Brévin

L'association Les Peinturies de Jade propose son exposition d'été « Bouquet d'artistes » à la grande casemate du Pointeau, avec l'aide de la municipalité. Regroupant plusieurs artistes ainsi que leurs peintures et sculptures, cette exposition est visible tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 30 jusqu'au 17 août.

Infos auprès de Claude Pouliquen  
au 06 67 05 88 16.

## Course de garçons de café : dixième édition

Ludique, extravagante et pourtant sérieuse, la Course des garçons de Café, organisée par le casino JOA et la ville, séduit chaque été le public et les participants. Les ingrédients de cette 10<sup>e</sup> édition restent inchangés, avec une participation gratuite et ouverte à tous, où chaque participant doit parcourir un trajet semé d'obstacles en portant sur un plateau trois verres d'eau. Le tout en un minimum de temps et en renversant un minimum d'eau. Le premier tour, d'environ 1,5 km, débute sur la terrasse du Casino, emprunte le boulevard de l'Océan, l'allée de la Tour Car-



La Course de garçons de café reste un moment ludique pour tous, estivants, habitants et saisonniers que l'on participe ou non.

Photo Presse Océan

rée, l'avenue du Président Roosevelt, l'allée des Embruns et retrouve le boulevard. Le second tour, d'environ 2 km, emprunte le même circuit, puis passe devant le poste de secours et sur la plage avant de rejoindre l'arrivée devant le Casino. Le jury départage ensuite les concurrents selon deux critères : l'ordre d'arrivée et le poids en eau. Venir avec son plateau si possible.

Inscriptions à l'accueil du Casino, au 02 28 53 20 00 ou par mail à : [contact-saintbrevin@joa.fr](mailto:contact-saintbrevin@joa.fr). Vendredi 18 juillet à 15h 30, dans le centre-ville de l'Océan.

OF 17.07.2025

## Chaque matin à 8 h 45, il marche 15 km sur la plage



*Privat Couturiaux parcourt entre 10 et 15 kilomètres par jour pour observer, écouter et penser.*

| PHOTO : QUEST-FRANCE

Privat Couturiaux est un marcheur. Le regard vif masqué derrière des lunettes d'aviateur, un pas engagé dans des baskets noires assorties à sa tenue, le retraité de 71 ans a tout d'un hyperactif. « **Je marche entre dix et quinze kilomètres par jour**, confie énergiquement l'habitant de Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique) depuis onze ans. Au début, je me suis dit : «**Pourquoi pas aller jusqu'au casino ?**», puis j'ai poussé jusqu'au poste de secours de l'Ermitage. »

S'il marche tous les jours de l'année, « **qu'il pleuve ou qu'il vente** », Privat Couturiaux choisit le matin (à 8 h 45) pour aller se dégourdir les

jambes. « **C'est le moment le plus agréable de la journée** », affirme-t-il. Sur une plage presque déserte, seulement convoitée par les promeneurs canins ou les sportifs, le Brevinois en profite pour observer les animaux.

« **Je ne prends jamais mon téléphone, ni même un casque pour écouter de la musique**, glisse-t-il, comme un secret de sa grande forme. Ça me permet de rester l'œil aux aguets, d'observer des lapins, des écureuils. Si on prête l'oreille, on entend même les oiseaux. **C'est toujours une douce mélodie.** » Une mélodie réservée aux marcheurs de l'aube.

## Les conditions du don de sang seront simplifiées

L'Agence nationale de sécurité du médicament annonce faire évoluer les critères pour donner son sang. Confronté à des pénuries régulières, l'Établissement français du sang salue l'initiative.

Alors que les réserves de sang sont trop souvent basses, les règles du don vont évoluer à partir du 1<sup>er</sup> septembre, annonce l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Ainsi, les personnes qui se sont fait tatouer ou percer pourront, désormais, donner leur sang deux mois après la séance de tatouage ou de piercing, au lieu de quatre aujourd'hui.

Ce même délai est également raccourci pour les personnes ayant eu recours à « un acte d'acupuncture, de sclérose de varices (visant à les réduire ou à les faire disparaître), de mésothérapie (dans l'objectif de guérir ou soulager une inflammation) ou une endoscopie avec un instrument flexible ». Par ailleurs, les don-

neurs ayant bénéficié de substituts osseux lors d'une opération dentaire n'auront plus de contre-indication à faire un don, précise l'ANSM.

### « Recruter davantage de personnes »

Cette annonce est accueillie comme une bonne nouvelle par l'Établissement français du sang (EFS). Actuellement, celui-ci constate un déficit de 12 000 poches de sang (sur 100 000 nécessaires) afin d'atteindre un niveau de réserve suffisant pour passer un été serein. « Nous allons pouvoir recruter davantage de donneurs », note Thierry Peyard, responsable qualité et sécurité des produits sanguins à l'EFS. Dans l'Hexagone, on estime que 10 000 dons de sang

quotidiens sont nécessaires pour soigner un million de malades et victimes d'accidents par an.

Récemment, afin d'amplifier les dons, les députés ont approuvé une proposition de loi portée par Pierre Cordier (Ardennes, les Républicains). Elle vise à permettre aux salariés de s'absenter plus facilement sur leur temps de travail afin d'aller effectuer un don du sang, de plasma et de plaquettes dans la journée. Le texte n'a, toutefois, pas encore été adopté au Sénat. Thierry Peyard salue cette initiative, mais reste prudent : « À voir comment on va déployer ça. »

Dylan DUPRAY.

**Pour faire un don** : informations sur le site internet de l'EFS.



Le délai d'attente pour donner son sang sera réduit pour les personnes tatouées ou percées. Photo d'illustration.

PHOTO : DAVID ADEMAS, ARCHIVES O.F.

